



## Inscription à la Société d'Escrime de Sion Saison 2022/2023

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date de naissance : ..... N° AVS : .....

Nationalité : .....  Droitier  Gaucher

Par qui ou comment avez-vous découvert l'escrime ? .....

Le soussigné demande à être admis comme membre de la Société d'escrime de Sion (SES).  
Il s'engage à observer les statuts et règlements de la Société, qui peuvent être consultés à la salle.

Cotisation annuelle (y compris licence Swiss Fencing obligatoire pour chaque membre):

<b>Jusqu'à 6 ans</b>	<b>275.- / année</b>
<b>De 7 à 8 ans - U8 (poussins)</b>	<b>350.- / année</b>
<b>De 9 à 12 ans - U10 et U12 (pupilles et benjamins)</b>	<b>475.- / année</b>
<b>De 13 à 20 ans - U14, U17 et U20 (minimes, cadets et juniors)</b>	<b>600.- / année</b>
<b>Seniors avec leçons</b>	<b>650.- / année</b>
<b>Seniors loisir (un entraînement par semaine)</b>	<b>450.- / année</b>
<b>Etudiant hors canton compétiteur</b>	<b>250.- / année</b>
<b>Séniors/étudiants sympathisants</b>	<b>125.- / année</b>

Saison 2022-2023 - année à prendre en compte pour les catégories :

U8 Poussins	2015 et moins
U10 Pupilles	2014 - 2013
U12 Benjamins	2012 - 2011
U14 Minimes	2010 - 2009
U17 Cadets	2008 - 2006
U20 Juniors	2005 - 2003

*Toute démission doit être signifiée par écrit au moins un mois avant le début de la saison (1<sup>er</sup> septembre), soit au plus tard le 31 juillet. A défaut, la cotisation intégrale pour la nouvelle saison est due.*

Lieu et date : ..... Signature : .....

Représentant légal pour les mineurs : ..... Signature : .....